



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Vienne

Mairie de La Chaussée  
4, rue de Saint Jean de Sauves  
86330 LA CHAUSSEE  
05 49 22 73 67



Séance du 01 juin 2023

-=-=-

Après avoir été convoqué régulièrement, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le jeudi 01 juin 2023 à 18h30.

L'ordre du jour est ainsi fixé:

- 2023\_24 - Révision annuelle du loyer communal exercice 2023;
- 2023\_25 - Programme MOE rénovation énergétique ;
- 2023\_26 - Programme voirie 2023 ;
- 2023\_27- Renouvellement contrat idea ;
- 2023\_28- Mise à jour de la base Adresses - choix des noms des nouvelles rues

Nombre de conseillers en exercice : 8

Présents : M. LEGRAND, Maire, Mme CHAUVET et M. BERT, Adjoints, RUTAULT B,  
Messieurs BOULÉ G, POTTIER X

Absent excusé : Mme DORIOL MJ : procuration à M. Alain LEGRAND, GIROIRE JJ

Objet : Révision annuelle du loyer communal exercice 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'*augmenter le loyer au 1<sup>er</sup> juillet 2023.*

En conséquence, le montant du loyer, actuellement de 467.41€, sera de 483.74 € au 1<sup>er</sup> juillet 2023.

Objet : Programme MOE rénovation énergétique

Après publication du marché, du 10 mars jusqu'au 7 avril, ouverture des plis et demande d'informations complémentaires auprès des candidats,

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du cabinet QUARDINA (ex QCS SERVICES) :  
-CHOISIT de confier les travaux au cabinet MANSON-MONGIATTI pour un montant de  
14 586 € HT.

Objet : Programme voirie 2023

Après étude, l'entreprise RTL est choisie pour effectuer des travaux d'enrobé route de Renoué pour un montant de 23 963.50 € HT

Objet : Renouvellement du contrat de fourniture d'électricité Soregies IDEA pour les bâtiments communaux avec la SAEML Soregies pour une durée de 3 ans

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sur proposition de Monsieur le Maire :

-APPROUVE le renouvellement du contrat de fourniture d'électricité SOREGIES IDEA applicable dès réception par SOREGIES de la notification du contrat signé,

-AUTORISE la signature par Mr le Maire du nouveau contrat de fourniture d'électricité SOREGIES IDEA pour les points de livraison communaux, Éclairage public et bâtiments communaux.

Objet : Mise à jour de la base Adresses - choix des noms des nouvelles rues

Le Conseil municipal, à l'unanimité, valide le principe de procéder au nommage et au numérotage des voies et lieux-dits de la commune, et autorise l'engagement des démarches préalables à leur mise en œuvre. La dénomination des voies communales et privées ouvertes à la circulation est laissée au libre choix du Conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même

***Il convient, pour faciliter la fourniture de services publics, tels que les secours et la connexion aux réseaux, et d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons, d'identifier clairement les adresses des immeubles.***

Nouvelles dénominations

-Lieu dit le Grésil : route de Renoué

1 habitation : 1 route de Renoué Le Grésil 86 330 La Chaussée

-Lieu dit Les Trous : chemin des Trous

2 habitations : 3 chemin des Trous Les Trous 86 330 La Chaussée

5 chemin des Trous Les Trous 86 330 La Chaussée

-Lieu dit La Place : chemin de La Place

1 habitation : 1 chemin de La Place La Place 86 330 La Chaussée

-Lieu dit la Borne et Sarsalé : route de la sablière

4 habitations : 1 route de la sablière la Borne 86 330 La Chaussée

1 bis route de la sablière Sarsalé 86 330 La Chaussée

3 route de la sablière Sarsalé 86 330 La Chaussée

5 route de la sablière Sarsalé 86 330 La Chaussée

Questions diverses:

1-Le restaurant de la Maison de Pays

2-Dépôt d'ordures

3-Jury des villages fleuris

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.